



FEUILLE DE CHOU N° 222 du 20 Février 2023

EDITO



L'année 2023 débute dans un contexte sanitaire bien différent par rapport aux deux années précédentes. Les cérémonies de vœux ont pu se dérouler normalement dans l'ensemble des communes de notre intercommunalité et ces moments de convivialité permettant le contact des citoyens avec leurs élus sont très appréciés et fructueux en échanges. Il est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter sur la nouvelle année. Je ne reviendrai pas sur ces points du fait qu'ils ont été développés dans le discours que j'ai prononcé lors de la cérémonie des vœux de Séreilhac le 15 janvier dernier.

Le vote du budget 2023 va être un dossier important que le conseil municipal va étudier dans les semaines qui viennent. Après avoir examiné les comptes 2022, il va devoir préparer le prévisionnel qui, tout en étant ambitieux et raisonné, doit permettre le financement de tous les projets que nous avons et en particulier celui des nouveaux vestiaires au stade de foot. Ce dernier, après l'obtention du permis de construire et le choix de l'architecte qui va conduire les travaux, en est à la phase de consultation des entreprises qui vont réaliser ce chantier.

Nous avons lancé pour cet investissement une technique de financement innovante, « le financement participatif » qui permet aux citoyens de la commune et à toute personne intéressée de prêter de l'argent via une plateforme sécurisée afin de participer au financement de ce projet. Un flyer joint à cette feuille de chou vous donne des explications sur cette démarche et je reste, ainsi que les élus, le secrétariat de la mairie et la plate-forme Villyz, à votre disposition pour vous donner tous les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez. Cette collecte a commencé le 15/01/23 pour se terminer le 15/03/23. Déjà de nombreux prêteurs se sont manifestés et nous espérons en réunir un grand nombre pour venir soutenir ce projet communal tout en recevant une rémunération de leur épargne.

Le projet a pour but d'améliorer les conditions de la pratique du football sur notre commune et du fait du doublement du nombre de vestiaires, va permettre de développer le football féminin. Le Sporting Club de Séreilhac, la plate-forme Villyz et la municipalité font une communication dans ce sens et des contacts sont pris avec des joueuses professionnelles afin d'organiser une manifestation autour de leur présence dans notre commune. Nous vous tiendrons bien sûr informés dans les semaines qui viennent.

Enfin je veux terminer mon propos en renouvelant ma reconnaissance et mes remerciements à tous les responsables et bénévoles de nos associations. Comme je l'ai indiqué lors des vœux, ils sont des acteurs très importants de notre vie communale et les activités qu'ils organisent sont source de convivialité et d'amélioration de notre qualité de vie. Le comité des fêtes est en plein renouvellement de son bureau et je lance un appel à tous ceux qui veulent voir perdurer nos festivités à se mobiliser pour participer comme bénévoles ou responsables dans cette association. Je fais confiance aux Séreilhacoises et Séreilhacois pour ne pas laisser disparaître cette formidable association.

Bien cordialement.

SOMMAIRE

Page 2 - 3 : Dossiers du Conseil
Page 6 - 7 : Pour Info

Page 4 - 5 : Espace des Associations
Page 8 : Flash infos

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30- Le samedi 9h-12h - Tél.: 05.55.39.10.33 secretariat@sereilhac.com
Hors horaires d'ouverture : Adjoint d'astreinte (problèmes graves) : **06.75.03.79.93** Fuite d'eau : **05.55.04.09.09**
Bulletin Municipal de la Commune de Séreilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.com

LES DOSSIERS DU CONSEIL

Compte rendu du Maire

Le maire fait part au Conseil :

- de trois naissances et cinq décès dans la Commune depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
- du suivi d'exécution du budget conforme aux prévisions

Solidarité

Point de situation

Les randonnées programmées les 16 décembre et 20 janvier ont été annulées en raison des conditions météorologiques. La prochaine aura lieu le 17 février. Une deuxième randonnée rassemblant élus et population sera organisée le 11 juin.

La commission fait part des retours positifs reçus suite à la distribution des colis aux aînés.

Demandeurs d'emploi

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
DÉCEMBRE	24	34	58
JANVIER	25	33	58

Enseignement et Culture

Point de situation

La fédération des chasseurs organise une opération Haie'colier à laquelle l'école a pris part plusieurs fois par le passé. L'ACCA, l'école et le Conseil Municipal ont validé une participation à l'opération qui devrait être organisée en mars.

Une information est donnée par le maire concernant l'accompagnement obligatoire dans les bus de transport scolaire à partir de la rentrée 2025.

Attribution d'une subvention à l'école Guillaume Bourbon pour financer un voyage à l'Assemblée Nationale

Le maire fait part à l'assemblée de l'invitation de M. Stéphane DELAUTRETTE, député de notre circonscription, aux élèves de l'école Guillaume Bourbon, pour leur faire découvrir l'Assemblée Nationale. Le voyage, programmé le 21 février 2023, concernera les classes de CM1 et CM2 et aura lieu en bus.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 2050 euros à l'école Guillaume Bourbon pour participer au financement du voyage des élèves à l'Assemblée Nationale.

Cadre de vie

Point de situation

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal, les agents du service technique ont procédé à l'entretien courant du bourg et de la voirie.

La restauration de la chapelle destinée à devenir l'ossuaire du cimetière est terminée, seuls quelques travaux de finition restent à réaliser en régie.

Les travaux d'isolation de la future maison des associations ont commencé.

Dans le cadre de l'opération de construction de vestiaires au stade, Villyz, qui coordonne le financement participatif lancé pour le projet, a pris contact avec une joueuse de football professionnelle qui pourrait marrainer l'opération et aider la commune à obtenir un label avec la fondation Alice Milliat, qui œuvre en faveur du sport féminin.

Finances

Aide à l'installation de médecins généralistes dans le cabinet médical présent à Séreilhac

Le maire rappelle au Conseil que le seul médecin généraliste exerçant dans le cabinet médical de Séreilhac a émis le souhait de prendre sa retraite dans un avenir proche et que tous les contacts pris auprès d'éventuels successeurs se sont avérés infructueux.

Pour inciter des médecins généralistes libéraux à développer leur activité dans le cabinet médical de Séreilhac, il est proposé de mettre en place une aide municipale à l'installation sous forme d'une subvention qui serait versée aux praticiens et représenterait la prise en charge des 6 premiers mois de loyers de leur cabinet.

Le maire précise **que cette décision vaut seulement accord de principe** et que le Conseil sera invité à se prononcer de nouveau lorsque les montants seront établis et les praticiens engagés sur le territoire. *Suite à cette décision, un débat est lancé sur la nécessité de relancer la recherche de médecins malgré les difficultés d'attractivité de notre territoire.*

Le Super U d'Aixe sur Vienne a sollicité la commune afin d'organiser un salon professionnel le 23 mars 2023 à la salle des fêtes de Maison Neuve. Le but de cet événement, durant lequel rien n'est proposé à la vente, est de promouvoir le savoir faire des fournisseurs locaux aux représentants du réseau Système U.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer au réseau Système U, un tarif forfaitaire de 435 €.

LES DOSSIERS DU CONSEIL (SUITE)

Val de Vienne

SIEPAL : Le vote d'une motion pour le renforcement de la ligne ferroviaire Paris Orléans Limoges Toulouse (POLT) suite à la vaste mobilisation des élus locaux et usagers du territoire et la lettre du directeur général de l'entreprise Legrand, a été pris. Il s'agit d'affirmer le caractère structurant de la ligne POLT pour le territoire du SCOT de l'agglomération de Limoges et au-delà.

Une réunion concernant le démantèlement du réseau téléphonique en cuivre a eu lieu à la Préfecture. Séreilhac intégrera le lot 2 de l'opération avec onze autres communes ce qui implique une fin de commercialisation des offres cuivre sur le territoire fin 2024 associée à un arrêt d'entretien des lignes et une disparition complète fin 2025, échéance à laquelle l'ensemble des habitants auront obligation d'être raccordés au réseau fibre s'ils souhaitent le téléphone ou internet.

Un point sur les premières collectes des ordures ménagères et déchets recyclables après mise en place du nouveau rythme de passages est réalisé.

Divers

Une plaque commémorative sera installée à la salle des fêtes de Maison Neuve en hommage au maire en exercice au moment de son ouverture, Jean Rebier et son équipe.

Le maire a sollicité la gendarmerie qui doit proposer des dates afin d'organiser une soirée code de la route à Séreilhac.

Vie Associative

Point de situation

Le salon gourmand, organisé par le Lions Club à la salle des fêtes de Maison Neuve les 26 et 27 novembre, a connu un succès en demi-teinte, les organisateurs ayant eu des difficultés à mobiliser des exposants et le public n'ayant pas été aussi nombreux qu'à l'accoutumée.

L'assemblée générale de Cantomarche a eu lieu le 5 décembre. L'association compte 43 membres.

Les lotos de la chasse et des Petites Canailles ont rassemblé un public nombreux.

L'Union Cycliste de Séreilhac a présenté ses vœux le 21 janvier à la salle des fêtes. Le président de l'association est Jacques Lajudie.

Manifestations passées

27 janvier : Démonstration de country – Buddies crew

28 janvier : Concours de belote de l'ACCA

4 février : Soirée fondue de l'Amicale de Crézeunet

11 février : Concert Rock spirit

12 février : Rando pédestre et VTT de l'UCS

Manifestations à venir

28 février : Soirée disco – Buddies crew

11 mars : Rando Paëlla de Gym Loisirs

19 mars : Rencontre Sportive 87 à Maison Neuve

22-23 avril : Salon des animaux – concours de pêche

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 03 mars 2023
à 20 h 30 à la MAIRIE**

INSCRIPTION DES ENFANTS

Les parents d'enfants nés en **2020** qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Guillaume Bourbon de Séreilhac pour la rentrée prochaine peuvent **le faire dès maintenant** en se présentant à la Mairie



(*pièces à présenter : le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant*),

puis en contactant le directeur de l'école
au
05 55 39 12 22,
pour rendez-vous et inscription à l'école.

Pour les enfants habitant hors commune,
demander au préalable l'autorisation du
maire.

TRANSPORT SCOLAIRE

**Formulaire de demande de création de
point d'arrêt rentrée 2023/2024
AVANT LE 31 MARS 2023**



Les demandes de création de point d'arrêt doivent être réalisées à l'aide du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante :

transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription/creation-dun-point-darret

Ou retirées en Mairie.

Chaque demande doit être complétée et visée par le Maire avant d'être adressée à la Maison de Région à Limoges par courrier ou courriel à :

contact.transports87@nouvelle-aquitaine.

IMPORTANT ! Toute demande reçue après le **31 Mars** ne pourra être prise en compte pour la rentrée de septembre et sera étudiée dans le cadre des évolutions de service de Toussaint.



La période de chasse se termine mais les chasseurs sont toujours de sortie, cette fois sans fusil, ni chien. Nous participons à une étude en organisant des comptages de gibiers sur le territoire de notre commune.

Les équipes de comptage sont composées d'un référent, d'un chauffeur et de deux personnes tenant des projecteurs halogènes éclairant le bord des bois, des prés et des lisières. Le parcours se fera à bord d'un véhicule sur un trajet pré-établi par la Fédération de Chasse.

Très prochainement, dans le courant du mois de mars, auront lieu quatre comptages de lièvres sur la commune. Des véhicules équipés de projecteurs sillonneront les chemins et les routes communales pendant la nuit.

Cette opération, autorisée par la préfecture, est conduite par l'ACCA de Sereilhac en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Vienne.

La population Sereilhacoise est invitée à ne pas appeler la gendarmerie si des faisceaux lumineux sont aperçus.

Si des volontaires, chasseurs ou non, sont intéressés pour participer à cette action, vous pouvez vous faire connaître auprès du président de l'ACCA au 07-82-97-28-38.

Une sortie comptage avec les enfants de l'école est à l'étude en collaboration avec la Fédération de Chasse de Haute-Vienne, la municipalité et Monsieur NENERT, directeur de l'école.

AGIR pour la Biodiversité !

L'extinction des abeilles représente un véritable fléau pour l'avenir de l'humanité : 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année en France, décimées par la pollution liée aux pesticides et aux virus. Depuis quelques années vient se rajouter à cette situation la présence destructrice des frelons asiatiques.

Ceux-ci ont débarqué en Europe il y a déjà plusieurs années et, malheureusement, les abeilles n'ont développé aucun système de défense efficace face à ce redoutable prédateur. Le frelon asiatique se met en position de vol stationnaire à l'entrée de la ruche, s'abat sur l'abeille pour la décapiter et absorber son thorax riche en protéine. Lors des attaques de frelons, plusieurs ruches peuvent tout simplement disparaître en 15 jours.

En se basant sur le cycle biologique des frelons, il est possible pour toutes et tous d'agir afin d'éviter leur prolifération.

Il faut savoir qu'au début de l'hiver, seule la reine survit. Elle va se laisser tomber au sol et s'enterrer pour hiberner.

C'est au printemps, lorsque le sol se réchauffe, que la reine sort de terre pour reprendre des forces afin de fonder un nouveau nid et un nouvel essaim.

Comment éviter cela ? En posant des pièges sélectifs, dès le début de la période de nidification, lorsqu'il fait plus de 13°C en journée, soit dès la mi-février pour les régions les plus clémentes et jusque début mai.

Au-delà, le piège devient inutile car les reines ont construit leur nid et n'en ressortiront plus.

Les pièges peuvent être installés partout : dans les arbres, les buissons, sur les balcons. Et surtout, là où il y a des points d'eau, c'est là que les reines installent les nids.

La réalisation des pièges est une activité ludique que l'on peut réaliser en famille. **(voir plan)**

Il suffit alors de remplir le piège avec un mélange d'un tiers de bière, un tiers de vin blanc et un tiers de sirop de cassis ou de grenadine. L'un des avantages de ce mélange vin et bière est de donner un liquide alcoolisé qui repousse les abeilles, ce qui évite de les piéger elles aussi.

En participant à cette lutte ciblée, on participe à la préservation de la biodiversité : la disparition des abeilles butineuses aurait de lourdes conséquences sur la flore puisqu'elles permettent, en butinant, la reproduction de la plupart des fleurs et des plantes.

Il est rappelé aux habitants de la commune qu'en cas de dégâts ou nuisances causés par les animaux classés ESOD (Espèces Susceptible d'Occasionner des Dégâts) sur leurs biens (élevages, cultures, jardins, habitations, digues,...), vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou du président de l'ACCA pour déclarer votre préjudice et pour essayer de trouver une solution à ces désagréments.



ESPACE DES ASSOCIATIONS (SUITE)

Inscription au 0646328484 pour le vide Grenier.
Inscription au 0650527031 pour le marché artisanal.

1^{er} mai à Séreilhac VIDE GRENIER MARCHÉ ARTISANAL

BUVETTE, RESTAURATION, LOTERIE, VENTE DE PLANTS, JEUX...
C'est toute la journée, venez nombreux !



Tarif : intérieur 4€, extérieur 2.50€ le metre linéaire
Réservation : 06 46 32 84 84 - 06 50 52 70 31 lespetitescanailles7626@gmail.com

Manifestation organisée par Les Petites Canailles

UCS de Séreilhac

Dimanche 12 février 2023, l'UCS de Séreilhac organisait sa traditionnelle randonnée pédestre et VTT de la Chandeleur. Cent cinquante participants venus des clubs environnants ainsi que l'école de Séreilhac avec son directeur ont apprécié les différents parcours tracés dans notre campagne par l'UCS, le tout dans une ambiance bon enfant et une météo hivernale mais ensoleillée.



Vie Associative

Le 21 janvier 2023, l'UCS de Séreilhac présentait ses vœux 2023 à ses sponsors membres du club et bénévoles autour d'un buffet bien garni. Le président remerciait vivement Mr le Maire et ses services pour l'accompagnement lors de ses manifestations. Il faisait part du calendrier des manifestations pour cette année. La soirée se terminait dans une bonne ambiance.



Les Petites Canailles

Les Petites Canailles tiennent à remercier tous ceux qui ont été présents pour leur Loto qui a eu lieu le samedi 14 Janvier 2023. Ce loto fût une très grande réussite. Un grand merci à tous les bénévoles et à Cécile pour l'animation.



Gym Loisirs

A vos agendas ! Nous organisons une matinée sportive le 11 mars 2023 de 9h à 12h30 à la salle polyvalente de Séreilhac dans le cadre du Mars Bleu pour une sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Cette matinée est gratuite et ouverte à tous. Au programme : randonnée de 6 km à 9h et différents ateliers de gym cardio, fitness, yoga, Pilates et étirements musculaires de 9h à 12h30.

N'oubliez pas de réserver votre soirée paella à partir de 19h30 au 06 10 75 73 99 ou 07 77 67 02 26. Nous vous espérons nombreux.

Une nouveauté : Cours de zumba ouvert à tous avec Kévin les 1 et 8 mars 2023 à 19h à la salle polyvalente de Séreilhac. 5€ la séance et gratuit pour les adhérents de Gym Loisirs

Sportivement, Gym Loisirs

Soirée Paëlla

Fédération Française EPGV

SALLE DES FETES DE SÉREILHAC

Samedi 11 Mars 2023
dès 19 H 30

Menu
Apéritif
Paëlla
Fromage
Dessert
Café

Tarif : 20 €
- 12 ans : 10 €
- 6 ans : Gratuit

Inscription avant le 6 Mars
au 06.10.75.73.99 ou 07.77.67.02.26
Paiement à la réservation par chèque ou espèce

Les visites

Les visites des voisins sont à destination de toutes personnes isolées ou seules qui en ont fait la demande.

Les visites sont des visites de courtoisie pendant lesquelles voisins et voisines peuvent pratiquer différentes activités (promenade, jeux, lecture, ...)

Lors de la première visite, le voisin est accompagné d'une personne de l'association pour présenter la charte.

Les visites suivent cinq principes fondamentaux :

- Climat de confiance
- Réciprocité des échanges
- Respect mutuel et respect des goûts de chacun
- Ecoute et confidentialité
- Absence de contrepartie financière et matérielle

Le rythme des visites est convenu entre le voisin et le voisiné.

Les transports en voiture sont possibles sous la responsabilité du voisin et avec l'accord du voisiné.

FAIRE PARTIE D'UN RESEAU VOISINEURS C'EST...

Pouvoir participer à des temps de regroupements, de rencontres et de discussions avec d'autres bénévoles

Pouvoir être accompagné par des professionnels et bénéficier de temps de formation

Etre soutenu par un référent local à l'écoute de vos questionnements

Contact :

Fédération départementale Haute-Vienne
09 62 03 55 87
Bruno DAMPRUNT



Haute-Vienne



Fédération départementale Haute-Vienne
20 Rue Olivier de Serres
87100 Limoges
Tel : 05 55 33 74 46
fd.haute-vienne@famillesrurales.org

Association loi 1901 agréée et habilitée pour son action
Famille Jeunesse Vie associative
Cosommation Loisirs Formation
Education Tourisme Santé
Membre de Familles Rurales Fédération nationale reconnue d'utilité publique



LE VOISINÉ

- Le voisiné est une personne qui ressent le besoin ou l'envie de recevoir de la visite, et qui en a fait la demande.
- Le voisiné s'engage à ne pas demander au voisiné de prendre en charge des tâches qui relèvent de professionnels : repas, ménage, jardinage, administratif.... **(Les tâches effectuées par les aides à domicile ne seront pas remplacées par le voisiné)**
- Le voisiné s'engage à prévenir le responsable de l'activité en cas de problème, et il peut demander à changer de voisiné ou cesser de recevoir des visites.
- Le voisiné s'engage à prévenir le voisiné s'il souhaite annuler une visite.
- Le voisiné s'engage à respecter la vie privée du voisiné.
- Le voisiné s'engage à respecter cette charte en la signant.

Nom et prénom :

Fait le :

Signature :

LE VOISINEUR

- Le voisiné est bénévole, adhérent à l'association Familles Rurales et possède une carte de voisiné.
- Le voisiné s'engage à suivre une formation initiale puis des formations thématiques complémentaires lui seront proposées.
- Le voisiné s'engage à ne pas prendre en charge des tâches qui relèvent de professionnels : repas, ménage, jardinage, administratif...
- Le voisiné s'engage à respecter la vie privée du voisiné et la confidentialité de leurs échanges.
- Le voisiné s'engage sur une année.
- Le voisiné s'engage à prévenir le voisiné en cas d'annulation de la visite.
- Le voisiné s'engage à prévenir le responsable de l'activité en cas de problème et il peut demander à changer de voisiné.
- Le voisiné s'engage à respecter cette charte en la signant.

Nom et prénom :

Fait le :

Signature :

POUR INFO (SUITE)

VILLYZ



La municipalité de Séreilhac s'engage dans la modernisation de ses infrastructures sportives en lançant depuis le 15 janvier 2023 un financement citoyen. Devant une quarantaine de personnes présentes, M. le Maire présentait le projet des nouveaux vestiaires du SCS. M. Moraglia Arthur de la société Villyz présentait le fonctionnement de la plateforme et Mme la Maire de Glanges apportait son témoignage pour la réalisation de la maison médicale de sa commune avec la plateforme Villyz. Beaucoup de questions concrètes ont trouvé réponse dans une ambiance respectueuse, le pot de l'amitié clôturait la réunion. Merci à tous les participants



L' HISTOIRE OCCITANE...



Catastròfas en Turquia e en Siria

Lo 6 feurier 2023, un seïsme de magnitud de 7,8 tocet la region sud-est de la Turquia e de la Siria. Es lo tremblament de terra lo mai violent de la region dempuei 1999 (tremblament de terra a Izmit, 17 000 mòrts).

La Turquia es un país plan sismic amb daus tremblaments de terra violents (Anatolia).

Aquel seïsme fuguet plan poderós, mas las consequéncias d'un seïsme ne son pas que lo resultat de l'intensitat : l'amainatjament de las infraestructuras es un factor important.

Las criticas contra lo president Recep Tayyip Erdoğan son nombrosas, subretot sus la manca de preparacion dau país.

En Siria, la situacion es pièg. Es dificil d'accéder au país car la situacion politica es delicata, e una epidèmia de colera se propaja.

Per lo moment, i a 35 000 mòrts e 400 000 personas evacuadas dela region. Mai l'ONU (Organizacion de las Nacions Unidas) declara que lo nombre de victimas poderiá « dobrar » (meteo desfavorabla amb l'ivern).

Per ajudar la populacion, veiqui quauques associacions per donar :

OXFAM
Médecins du Monde
UNICEF
Le Secours Populaire
La Croix Rouge

(écrit par Dorian FREDON)

Traduction française :

Catastrophes en Turquie et en Syrie
Le 6 février 2023, un séisme de magnitude 7,8 a touché la région sud-est de la Turquie et de la Syrie. C'est le plus violent de terre le plus violent de la région depuis 1999 (tremblement de terre à Izmit en 1999, 17 000 morts).
La Turquie est un des pays les plus sismiques au monde et de nombreux séismes s'y produisent (failles d'Anatolie).
Ce séisme fut très puissant, mais les conséquences après un tremblement de terre ne sont pas seulement le résultat de l'intensité de celui-ci : l'aménagement des infrastructures est un facteur important.
Des critiques contre le président turc Recep Tayyip Erdoğan sont nombreuses, surtout concernant le manque de préparation du pays.
En Syrie, la situation est plus délicate. Il est difficile d'accéder au pays en raison de la situation politique, et une épidémie de choléra se propage.
Pour le moment, il y a 35 000 morts et 400 000 personnes évacuées de la région. Mais l'ONU (Organisation des Nations Unies) déclare que le nombre de victimes pourrait « doubler » (météo défavorable avec l'hiver).
Pour aider la population, voici quelques associations pour faire des dons :
OXFAM
Médecins du Monde
UNICEF
Le Secours Populaire

Le Comité de Jumelage d'Aix sur Vienne recherche des familles de bonne volonté pour héberger nos amis allemands, polonais et croates pendant le week-end de l'Ascension du 18 au 21 mai inclus (soit 4 nuits).

Ce grand week-end sera l'occasion de moments festifs, d'échanges, de convivialité, de joie partagée.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter les membres du Comité de jumelage, pour plus de renseignements :

Pierre LE COZ : 06.82.54.41.14

Claudette DURIN : 07.88.83.54.45

Suzanne LAUTRETTE : 06.83.94.75.25

Ostensions 2023

Comité des Fêtes de Séreilhac

Assemblée Générale Extraordinaire

aura lieu le
vendredi 24 février 20H30
restaurant scolaire

Loïc Cottin, Maire de Séreilhac et la Commission Vie Associative

invitent les nouveaux habitants de la Commune à une soirée d'échange et de convivialité à partager avec des présidentes et présidents d'associations de la Commune
Salle polyvalente - Salle 2

*Le vendredi 31 mars 2023 à
18h30*

*Merci de bien vouloir faire part de votre présence au
05.55.39.10.33.*

secretariat@sereilhac.com avant le 17 mars

Environnement Déchets



Quel jour pour ma collecte ?

Que mettre dans mon bac ?

L'application « MON TRI » répond à vos attentes.

Que devient le contenu de mon bac de tri sélectif ?

Des visites du centre de tri de Beaune les Mines sont organisées par le SYDED (syndicat départemental pour l'élimination des déchets et assimilés).

Toutes les informations sur le site du SYDED 87.

RAPPEL

Les dépôts d'ordures ménagères et tout autre objet, aux abords des éco points et des bacs de la collectivité, sont des dépôts sauvages.

Ces derniers sont interdits et répréhensibles.

Ciné Piscine à l'Aquapolis

5⁵⁰ Gratuit
€ & -10^{SUO}
OU 11⁵⁰ avec le fauteuil
gonflable

Vendredi
3 mars 20h30

Projection du film

Bibury
LE
ROI LION

Les pieds dans l'eau ou en tribune
pour une soirée au profit de La Ligue Contre le Cancer

Un événement
ADPS
PARCELS - ANNE

MARS BLEU LA LIGUE